

L'Organothérapie Diluée et Dynamisée

Dr Max Tétou
Paris

L'Organothérapie Diluée et Dynamisée (ODD) est une des Biothérapies d'expression hahnemannienne des plus intéressantes à étudier. Par les **développements immunitaires** qu'elle offre, elle est une des mieux adaptées à la réalité pathologique actuelle.

L'étiologie auto-immunitaire de la plupart des maladies chroniques apparaît en effet comme étant très souvent en cause.

I) Définition

L'ODD est une méthode de drainage à visée immunitaire.

Elle vise à rétablir le fonctionnement normal des organes du corps humain perturbés et à les préserver par administration d'organes sains homologues dilués et dynamisés.

Elle obéit à un **principe général** :

Tout extrait d'organe sain **devient après dilution et dynamisation** capable de réguler le fonctionnement de son homologue humain perturbé.

“L'organe agit sur l'organe”

Soulignons à ce propos que **la spécificité tissulaire sur le plan immunitaire domine la spécificité d'origine**. Nul besoin d'une anthropophagie médicamenteuse – d'ailleurs interdite par la loi. Au niveau des dilutions à partir de la 8e décimale (1.10-8) le prélèvement animal agira sur l'organe éponyme humain. Porcs et lapins sont actifs. Une thyroïde d'origine porcine agit sur la thyroïde humaine.

Les médicaments organothérapeutiques sont donc préparés à partir de tissus prélevés sur des animaux contrôlés sains.

Ils répondent à tous les tests de sécurité virale prévus par la réglementation en vigueur.

La Similitude organothérapeutique :

«L'organe sain dilué et dynamisé agit sur son homologue humain pour en redresser le fonctionnement perturbé»



hépaclem[®] PHYTO

**DIGESTION DIFFICILE
DRAINEUR DIGESTIF ET RÉNAL
DÉPURATIF – DÉTOXIFIANT**

hépaclem[®] PHYTO
Complément alimentaire

Conseils d'utilisation :
1 à 2 comprimés avant les repas
3 fois par jour

CLEMENT
6, rue Joffre - F57101 THIONVILLE
Tél : 03 82 82 76 73
laboratoire@clement-thionville.fr

vente en pharmacie et magasin diététique : ACL 950 102 8

Thérapeutique d'essence hahnemannienne, l'ODD respecte l'espace physiologique et cible son action sur les possibilités réactionnelles de l'organe malade.

En conséquence :

- elle prend donc en charge des **pathologies chroniques** plutôt qu'aiguës,
- elle est **irremplaçable en prévention**,
- elle ne s'adresse pas à elle seule aux graves problèmes tels que les cancers, le Sida, infarctus et autres grands drames, mais les accompagne.

Elle rend d'éminents services en pratique quotidienne car elle est d'une grande fiabilité thérapeutique.

Par exemple :

THYROÏDEA D8 :	régule les hypothyroïdies frustes,
VESSIE D8 :	combat l'incontinence urinaire des femmes âgées,
ARTÈRE D8, REIN D8 :	sont indiqués dans l'HTA et l'athérome
PANCRÉAS D8 :	utile dans le diabète gras

Tous ces médicaments sont à prescrire en **ampoules perlinguales en D8**, à raison **d'une ampoule 1 jour / 2**

II) Mode d'action

A) Elle peut avoir une action tissulaire directe par activation des récepteurs spécifiques de l'organe : **BILINUM D8**, augmente les sécrétions biliaires **CORTICO SURRENALE D8** augmente les sécrétions cortisol sanguin.

B) Des fondements immunitaires

Mais surtout, l'ODD est centrée sur la notion **d'auto-immunité** et **d'auto-anticorps**, très valorisée actuellement.

■ La mécanique auto-immunitaire

À l'état normal, chaque organe ou tissu de notre organisme jouit d'une parfaite auto-immunité tissulaire, **tolérance immunitaire**. Sinon il y aurait rejet par les lymphocytes et nous n'existerions pas.

Au fil du temps, à l'occasion d'agressions bactériennes et surtout virales, voire du simple fait du vieillissement, certains organes, tissus, endocrines, perdent une partie de cette tolérance immunitaire.

Il y a lésion et **acquisition de capacités antigéniques** induisant la production par les lymphocytes T d'auto-anticorps dirigés d'abord contre les parties lésées :

Organe ciblé → Agression virale → Lésion antigénique → Activation lymphocytes T : Auto-anticorps

A priori, il s'agit là d'un processus physiologique de cicatrisation et de réparation, donc sain.

Mais ce but salutaire est rapidement dépassé.

Il existe en effet au niveau des récepteurs tissulaires une certaine communauté antigénique entre cellules altérées et cellules normales. En découle un **effet-leurre** de type hormétique.

Les auto-anticorps nouvellement formés agressent donc à la fois largement les cellules lésées et marginalement les cellules encore saines. A leur tour elles deviennent antigéniques.

Le processus s'auto-entretient et s'aggrave dans un **feed-back** apparemment irréversible.

L'évolution d'une thyroïdite d'étiologie virale (Hashimoto), celle d'une glomérulonéphrite, le développement de la plaque artérielle d'athérome en sont des exemples éloquentes.

Ce phénomène auto-immunitaire participe d'un processus pathologique très général.

La **sénescence** elle-même est en rapport. Tout se passe comme si à un certain moment, **codé génétiquement**, se déclençait un mécanisme auto-immunitaire s'attaquant à nos organes vitaux (artère, cœur, foie, reins, poumons) et nous conduisant, lentement mais irrésistiblement, à la vieillesse, à la mort.

Des dilutions homéopathique d'organes (antigènes dilués)

C'est donc au **niveau auto-immunitaire** qu'il convient d'agir à titre préventif et curatif pour ralentir, neutraliser cette production auto-immunitaire et desserrer la contrainte inéluctable du temps.

Les Biothérapies conventionnelles usent d'immunosuppresseurs indispensables pour des pathologies lourdes hautement, violemment inflammatoires (PR, Horton).

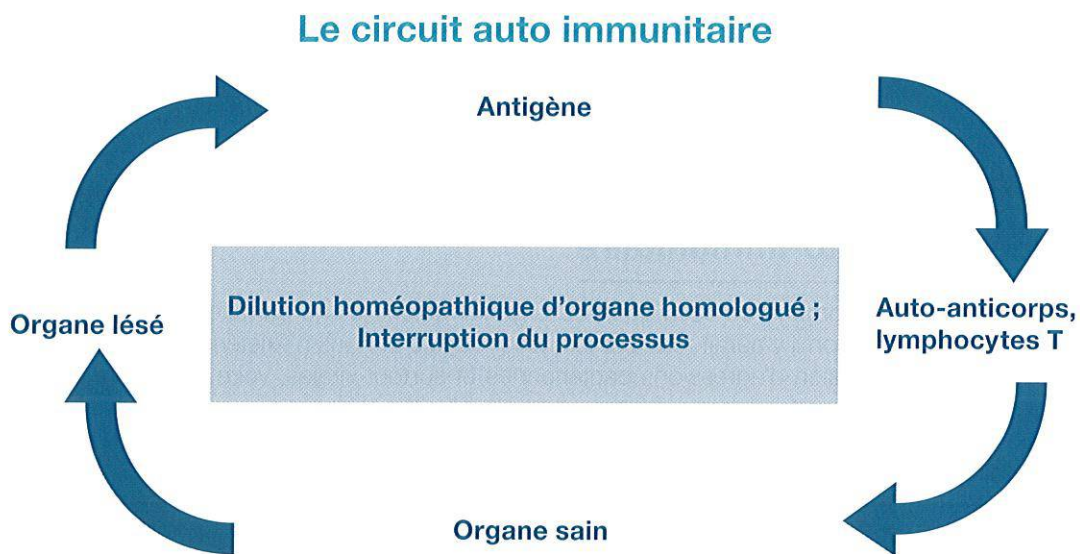
Le risque iatrogène est connu mais assumé compte tenu du pronostic.

Mais la recherche immunologique a démontré que des **dilutions infra pondérables d'extraits tissulaires homologues** à 1.10^{-8} , prescrits au long cours, freinaient cette production et neutralisent en partie les anticorps déjà élaborés.

L'antigène dilué bloque les auto-anticorps déjà formés et facilite leur élimination. L'organe qui n'est plus agressé retrouve un fonctionnement normal.

L'O.D.D., biothérapie d'esprit hahnemannien, prendra ainsi en charge grâce à ses dilutions homéopathiques d'organes des pathologies lentement évolutives, de type chronique.

Mais elle agira **rapidement** sur certains symptômes gênants et améliorera les résistances de Terrain.



III) Règles de prescription de l'ODD

A) D'abord :

- La prescription des dilutions d'organe pour être efficace, implique de rester assez **bas dilutionniste** : de la 8^e décimale (1.10^{-8}) à la 18^e décimale (10.10^{-18}). En deçà, nous sommes dans une zone substitutive, au-delà, manque de fiabilité.
- L'importance de la dynamisation (démontrée récemment par Jacques **Benveniste**) nous incite à prescrire des Décimales 2 fois plus dynamisées que les centésimales pondéralement correspondantes.

- De même, toujours d'après les travaux de Benveniste, la quantité de la dilution médicamenteuse apportant l'information joue un rôle important. D'où prescription d'ampoules perlinguales (1 ml) ou suppositoires (10 %) plutôt que granules ou dose-globules. La posologie sera répétitive, par exemple 1 ampoule 3 fois/semaine ou 1 soir sur 2.
- Les organothérapiques **unitaires** sont remboursés pour la plupart par les organismes sociaux . Associés ils ne le sont plus mais permettent des actions plus complexes.
- Pour être efficace il n'est nul besoin, avons-nous dit, de recourir à une « anthropophagie » médicamenteuse. **La spécificité tissulaire l'emporte sur la spécificité du donneur** aux déconcentrations homéopathiques. Le prélèvement d'origine animale (porc ou lapin) agit sur l'homologue humain.
- **Sécurité virale** : préparés selon les règles de la pharmacopée homéopathique, certains d'entre eux ayant d'ailleurs fait l'objet de pathogénésies expérimentales et/ou clinique, les médicaments organothérapiques répondent tous à tous les critères de sécurité virale prévus par la réglementation. C'est une évidence, sinon ils ne seraient pas autorisés mais il est bon de le rappeler !

B) La mise en œuvre des médicaments organothérapiques homéopathiques est simple :

- Les basses dilutions d'organes, 8D sont stimulantes de l'organe homologue
- Les plus hautes dilutions, 14D et 18D sont en général freinatrices.
- Mais dans tous les cas, 8^e à 10^e Décimale ont toujours une action régulatrice.

Exemple de prescription pour réguler l'activité d'une thyroïde perturbée de manière chronique

Prescrire :

Exemple de prescription pour réguler l'activité d'une thyroïde perturbée de manière chronique.
Prescrire :

En cas d'insuffisance thyroïdienne fruste (TSH↑ - T4 normale)

THYROIDEA D8 30 amp 1 ampoule perlinguale 1 soir sur 2

En cas d'hyperthyroïdie modérée (TSH↓ - T4 normale)

THYROIDEA D18 30 amp 1 ampoule 1 soir sur 2

Les effets de ce traitement seront suivis sur les dosages hormonaux et sur les auto-anticorps thyroïdiens, TPO en particulier car l'action de l'ODD s'objective facilement.

IV) Clinique

Rhumatologie

Arthrose prescrire au long cours 1 ampoule :
CARTILAGE D8 1 jour (60 ampoules)
MEDULLOSS D8 l'autre jour (60 ampoules)

Arthrose vertébrale
DISQUE VERTEBRAL D8
MEDULLOSS D8

Cervicarthrose
DISQUE CERVICAL D8
NERF D'ARNOLD D8

Lombarthrose
DISQUE LOMBAIRE D8
MEDULLOSS D8

Lombosciatalgie
DISQUE LOMBAIRE D8
NERF SCIATIQUE D8

Ostéoporose
OSSEINE D8
PARATHYROÏDE D8

Fibromyalgie
CARTILAGE D8
LIGAMENT D8

Cardiovasculaire

Insuffisance cardiaque, séquelles d'infarctus
MYOCARDE D8
ARTERE D8

HTA
ARTERE D8
VEINE D8 ou **REIN D8**

Athérosclérose
ARTERE D8

Varices
VEINE D8

Digestif

troubles métaboliques

Insuffisance hépatique
FOIE D8

Dyskinésie biliaire
BILINUM D8

Diabète 2
PANCREAS D8
ARTERE D8

Gastrite, ulcère
ESTOMAC D8
HISTAMINUM D8

Constipation
MUQUEUSE DU COLON D8,
1 ampoule ou 1 suppositoire 1 soir sur 2

Poumon

Insuffisance respiratoire
Bronchites chroniques
Asthme
PULMINE D8
ou alterner **PULMINE D8** et **DIAPHRAGME D8**
HISTAMINE D8 si allergie

Endocrine

Insuffisance thyroïdienne
THYROÏDEA D8

Insuffisance ovarienne – stérilité- F.I.V
OVARINUM D8
Alterner avec **UTERUS D8**

Insuffisance surrénale (cortisone au long cours)
SURRENALE D8

Ménopause
les 6 premiers mois après la disparition des règles,
prescrire :
1 jour **ESTRADIOL D8**
l'autre jour **PROGESTERONE D8**

Retard de croissance
HYPOPHYSE LA
CARTILAGE DE CONJUGAISON D8

Urogénital

Adénome de la prostate
PROSTATE D8 (action régulatrice)

Cystites répétées
VESSIE D8

Fibrome
UTERUS D18

Insuffisance rénale
REIN D8

Ophthalmologie

Cataracte
CRISTALLIN D8

DMLA
RETINE D8

Myopie
ŒIL TOTAL D8, MUSCLE MOTEUR ŒIL D8 en alternance

ORL

Angines répétées
AMYGDALE D8

Sinusite
MUQUEUSE SINUSALE D8

Gériatrie

Mémoire (chute)
CERVEAU D8
ARTERE D8

Presbycousie
NERF AUDITIF D8

Presbytie
Œil total D8

Allergies
HISTAMINUM D8

Neurologie

Migraines, dépressions
SEROTONINE D8 1 amp 1 jour sur 2

Alzheimer
alterner SEROTONINE D8 et ALETYLCEPRINE D8

CAS CLINIQUE 1 Mr LA 52 ans , lombalgies répétitives depuis 4 ans.

Pire le matin au réveil.
Radio : arthrose lombaire importante. Spondylolisthésis L5-S1.
Nombreuses manipulations.
IRM lombaire : pas de hernie discale mais début de canal lombaire étroit.

Prescription :

soir	1 jour	1 ampoule	DISQUE LOMBAIRE D8	(60 ampoules)
	l'autre soir	1 ampoule	LIGAMENT D8	(60 ampoules)

Amélioration évidente en 4 mois de traitement.

L'Organothérapie Diluée et Dynamisée

CAS CLINIQUE 2 **Mme SU, 32 ans, secrétaire.**

Cervicalgies accentuées depuis 1 an. Evolution par crises. La douleur remonte nettement à l'occiput. seul le port de la minerve soulage.

A la radio : arthrose cervicale accentuée. Raideur antalgique.

Prescription :

soir	1 jour	1 ampoule	DISQUE CERVICAL D8	(60 ampoules)
	l'autre soir	1 ampoule	NERF OCCIPITAL D'ARNOLD D8	(60 ampoules)

En 3 mois, sédation de toute douleur cervicale.
Depuis 1 an, la guérison tient.

CAS CLINIQUE 3 **Mr LP, ex fonctionnaire de police, 62 ans**

82 kg pour 1,72m. TA 16-10. Glycémie 1g20, cholestérol 2, 60 g. diététique raisonnable sans grande efficacité.

Prescription :

matin	1 jour	1 ampoule	FOIE D8	(60 ampoules)
	l'autre jour	1 ampoule	PANCREAS D8	(60 ampoules)
soir	1 jour	1 ampoule	ARTERE D8	(60 ampoules)
	l'autre jour	1 ampoule	REIN D8	(60 ampoules)

Au 3^{ème} mois, TA 14-8, 79 kg, glycémie 1,05 g, cholestérol 2,20 g.
Se sent bien. Même traitement au long cours en espaçant.

CAS CLINIQUE 4 **Mme LD, 79 ans.**

A l'occasion d'un séminaire à Rome, doit être reçue au Vatican en audience par le Pape.

Se désole de ne pouvoir y assister car envie pressante d'uriner et fuites urinaires discrètes mais incongrues.

Prescription :

1 mois avant le départ et pendant tout le séjour dans la ville Sainte :

1 ampoule 1 soir sur 2 **VESSIE D8** (60 ampoules)

Résultat épatant ! Tout se normalise en 15 jours. L'audience se passe sans problème.

Au retour, Mme LD me communique sa joie d'avoir été bénie directement par le Saint-Père. Me reproche de ne pas lui avoir prescrit plus tôt le médicament «miraculeux» ! Mais elle ne m'avait jamais parlé de ses fuites. Pudeur féminine !

Dr Max Tétou